

## CHARGÉ OU CHARGÉE DE LA MAINTENANCE EN COLLÈGE

<b>Structure</b>	MDDT - EDU / Collège Plouaret - F.M. Luzel	<b>Type de poste</b>	Permanent
<b>Mode de recrutement</b>	Fonctionnaire	<b>Temps de travail</b>	Temps complet
<b>Cadre d'emploi</b>	Agents de maîtrise territoriaux ; Adjoints techniques territoriaux	<b>Grade de recrutement</b>	Agent ou Agente de maîtrise principal ; Agent ou Agente de maîtrise ; Adjoint ou Adjointe technique principal de 1ère classe ; Adjoint ou Adjointe technique principal de 2ème classe ; Adjoint ou Adjointe technique
<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>	21/06/2026	<b>Date prévisionnelle d'entretien</b>	
<b>Eligible à la NBI</b>	Non	<b>Groupe métier et IFSE</b>	27 - Agent de maintenance : 410 €
<b>Site (adresse)</b>	Collège Plouaret - François-Marie Luzel Rue Luzel 22420 PLOUARET	<b>Eligible au CTI ("Prime Ségur")</b>	Non
<b>Recruteurs</b>	Violette PASQUIOU	<b>Contact</b>	Sandrine MORDELLES, Cheffe du service Education, 02 96 04 01 18

### Contexte de travail

#### Description de la mission

Sous l'autorité hiérarchique du chef ou de la cheffe de service Education de la Maison du Département, et sous l'autorité fonctionnelle du chef ou de la cheffe d'établissement, vous assurez la maintenance préventive et curative des locaux afin de garantir le maintien en état du patrimoine bâti départemental, la sécurité des usagers ainsi que de bonnes conditions d'accueil et de travail au sein du collège.

Vous contribuez à la prévention des risques et à la démarche de sobriété écologique et énergétique.

#### Activités

- Réaliser les travaux d'entretien courant et de maintenance de premier niveau en électricité, plâtrerie, peinture, vitrerie, plomberie/chauffage et menuiserie/serrurerie
- Sensibiliser aux règles de sécurité (1er niveau de sécurisation)
- Contrôler régulièrement l'état des installations et des équipements et leur qualité de fonctionnement, piloter les installations
- Réaliser les travaux préparatoires aux interventions des entreprises extérieures

En lien avec l'adjoint gestionnaire du collège :

- Diagnostiquer les problèmes techniques et proposer les interventions nécessaires
- Mettre en œuvre des améliorations techniques afin de garantir la pérennité des matériels
- Piloter les interventions sur les équipements spécifiques aux nouveaux collèges (VMC double flux, filtres) et suivre les contrats de maintenance

- Assurer le rangement de l'atelier et l'entretien de l'outillage

- Gérer le stock d'outils, produits et matériaux, et son approvisionnement
  - Nettoyer les canalisations (regards, caniveaux) et les terrasses
  - Participer à l'aménagement des salles et à toute manipulation lourde en cas de besoin
  - Entretien des espaces verts
  - Gérer l'ouverture et la fermeture des locaux
- Dans le cadre de la continuité du service, participer ponctuellement à d'autres tâches au sein de l'établissement (plonge...)

### **Profil attendu**

- Maîtrise des règles et techniques de base des métiers du bâtiment (CAP métiers techniques)
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité dans les établissements
- Connaissance du fonctionnement d'un établissement public local d'enseignement (EPL)
- Permis B et habilitation électrique à jour
- Travailler en équipe, notamment avec l'équipe éducative
- Poser un diagnostic et évaluer l'intervention nécessaire (interne ou entreprise extérieure)
- Respecter les délais
- Utiliser les outils bureautiques et informatiques
- Lire et interpréter des plans et des schémas électriques
- Comportement d'adulte référent, dans le cadre des relations directes avec les élèves
- Autonomie, réactivité et prise d'initiatives
- Disponibilité
- Rigueur
- Sens de l'observation
- Ponctualité
- Discrétion professionnelle

### **Conditions d'exercice**

Travail en extérieur, courbé ou agenouillé et en hauteur – Conduite d'engins et manipulation de produits dangereux – Manipulation et port de charges

Temps de travail annualisé

### **Rémunération**

statutaire + régime indemnitaire (selon groupe métier) + CNAS

**Consulter l'offre en ligne et postuler**